



En effet, l'entreprise du groupe castel exclut le recours « au chômage partiel et/ou aux licenciements ».

Mais, au demeurant, pour poursuivre ses activités dans un contexte de menace du Coronavirus, le leader du marché brassicole au Cameroun a mis en place une cellule de crise, qui déploie certaines mesures de prévention et rend compte, au quotidien, au DG. Il s'agit, par exemple, depuis début mars 2020, du confinement systématique pour 14 jours, de tous les collaborateurs de retour de mission à l'étranger, avec un suivi journalier par les médecins et infirmiers du

groupe.

Par ailleurs, « devant la propagation de la maladie et les dernières mesures de restriction des voyages et déplacements en Europe et partout ailleurs, nous avons renforcé notre dispositif et nous encourageons le travail à distance pour nos collaborateurs dont la présence au bureau n'est pas indispensable », indique une source interne à l'entreprise.

Mieux, souffle la même source, l'entreprise brassicole a suspendu tous les déplacements professionnels à l'étranger, les déplacements à l'intérieur de ses établissements au Cameroun (sauf cas de force majeure), privilégie désormais les réunions par vidéoconférence avec port obligatoire des masques... La sensibilisation quotidienne du personnel et des visiteurs sur les mesures à respecter pour se protéger et protéger les autres contre le Coronavirus a également été instaurée.